

N/REF : 1/04/2026 8H20 C:008659 I:12892

V/Email reçu le Mercredi 01/04/2026 à 8H20

RESTAURANT KALYPSO

**8 BIS BD DE LA MER
22770 LANCIEUX**

IMMEUBLE : KALYPSO

8 BIS BD DE LA MER
22770 LANCIEUX

Rennes, le

27 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 MER - 06 71 67 51 68

MOTIF : POMPAGE FOSSE DE RELEVAGE ET VERIFIER POMPE
DEBORDEMENT

Donneur d'ordre : M. T. THOMASSIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 01/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE BAC A GRAISSE 1.5M3
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
REMISE EN ROUTE DE LA POMPE DE RELEVAGE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : DÉFAUT POMPE DE RELEVAGE.
IL Y A EU DEUX BOUTEILLES DE DESTOP MIS DANS LES CANALISATION D'APRES LE
PROPRIÉTAIRE
REMARQUE : DÉFORMATION SUR CABLE DE LA POMPE ET DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ DU
BLOC GEL DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
PREVOIR REMPLACEMENT POMPE DE RELEVAGE

INTERVENTION DU 03/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE POMPE DE SECOURS
FOURNITURE ET POSE POMPE NEUVE.
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
RACCORDEMENT ÉVACUATION
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT.

CONSTAT : PROBLEME D'ÉVACUATION.
DESCENTE DANS LA FOSSE.
OUVERTURE DE CLAPET AR
CONSTAT : TOTALEMENT BOUCHÉ.
NETTOYAGE ET REMISE EN PLACE.
CONTRÔLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 15/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX USÉES
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 15/04/26 a 11H45 M. T. THOMASSIN
CL LCOMPTER Email envoyé le 03/04/26 a 15H32 TANGUYTHOMASSIN@HOTMAIL.FR
CL LCOMPTER Email envoyé le 01/04/26 a 14H42 TANGUYTHOMASSIN@HOTMAIL.FR
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 01/04/26 A 14:42 M. THOMASSIN T.
Suite a donner : OUI. Le 02/04/2026 a 11:40
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 03/04/26 A 15:32 M. THOMASSIN T.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diametre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage Bac a Graisses	2	340,00	340,00
4,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 02/04	3	72,01	288,04
4,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 03/04	4	72,01	288,04
2,00	Ff Déb.Hte Pression a l'heure +Dépl.	5	181,82	363,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,50	M3 Déchets Graisses	2	59,00	88,50
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	42,48	42,48
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	3	3,11	3,11
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	42,48	42,48
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	4	3,11	3,11
1,00	Augmentation cout carburant véh.curage	4	9,46	9,46
1,00	FP pompe relevage	4	1271,55	1271,55
TOTAL H.T.				2740,41
T.V.A. a 20,00%				548,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>3288,49</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.